

OPTION THÉÂTRE - Lycée Français Charles Lepierre

Présentation de l'enseignement du théâtre au LFCL

Depuis la rentrée 2020, le lycée propose en seconde une **option facultative théâtre**.

Horaires : **3 h** réparties en :

→ **2h hebdomadaires, dans l'emploi du temps**

→ **1h annualisée sous la forme de 3 stages de pratique** sur des week-end programmés dès le début de l'année scolaire

- Cette option sera ouverte en 1^{ère} (à la rentrée 2021) et en Terminale ensuite.
- Cette option est ouverte à tous.

Tous les cours sont encadrés par un enseignant, Sabrina Scalet, qui travaille, pour la partie « création artistique » de l'enseignement, en binôme avec un metteur en scène professionnel et professeur au conservatoire de théâtre de Lyon et Bourg-en-Bresse, Pierre Kuentz.

L'option théâtre en seconde

Le travail doit permettre à l'élève de découvrir et pratiquer l'art dramatique par plusieurs entrées :

- **l'initiation au jeu théâtral**
- **la fréquentation des spectacles** pour mieux en décrypter les enjeux
- **la constitution d'une culture théâtrale** - notions d'histoire du théâtre, auteurs, courants esthétiques majeurs...

Elle est ouverte à tous (**dans la limite des places disponibles**). **Aucun pré-requis théâtral n'est exigé.**

Modalité d'inscription : Il faut cocher la case option théâtre lors des vœux d'inscription en fin de troisième.

(En cas de sureffectif, une première sélection est faite lors d'une séance « test » mise en place en début d'année pour aider les élèves dans leur choix et les sélectionner selon leur motivation et leur capacité de concentration).

L'option théâtre en Première et en Terminale :

Horaires : **3 h** réparties en :

→ **2h hebdomadaires, dans l'emploi du temps**

→ **1h annualisée sous la forme de 3 stages de pratique** sur des week-end programmés dès le début de l'année scolaire

Tous les élèves de première et terminale peuvent choisir cette option. L'enseignement comporte un **composante culturelle**, mais il est surtout **axé sur la pratique d'acteur et la pratique de spectateur**.

Les élèves s'engagent dans un processus de création collective qui leur permet de développer des compétences non seulement artistiques mais aussi civiques (sens du groupe, sens de l'écoute, engagement dans un projet de long terme, etc.).

La pratique contribue également à leur formation personnelle (aisance avec le corps et la voix, maîtrise des émotions, etc.).

*Cette formation peut notamment aider les élèves dans l'optique de la **préparation au grand oral** (nouvelle épreuve du bac).*

L'école du spectateur permet aux élèves de former leur esprit critique, de se construire une culture, de développer leurs compétences écrites et orales pour exprimer leurs émotions et mieux argumenter.

Elle est ouverte à tous.

L'évaluation fait partie du contrôle continu, suite à la réforme du bac 2021.

Modalité d'inscription : il faut s'inscrire à la fin de la seconde pour l'option facultative. À la rentrée, l'élève confirme son option. Il est possible d'intégrer l'option facultative en 1ère et en terminale sans avoir suivi l'enseignement au niveau précédent, sous réserve de places disponibles (priorité sera donnée aux élèves ayant suivi l'option en seconde en cas de sureffectif).

DES REPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ VOUS POSER

« *Qu'est-ce que "l'école du spectateur" ?* »

En « option facultative théâtre », l'assistance régulière aux spectacles fait partie de l'enseignement. Les élèves assistent à des spectacles distribués dans l'année (environ 6 spectacles, autour d'un par mois et jamais plus d'un dans une semaine).

« *Pourquoi est-ce essentiel d'aller voir des spectacles ?* »

Le théâtre est un art vivant : il se vit en direct, au présent, avec des gens vivants, de manière éphémère. Il est très différent en cela de la lecture et du cinéma : on ne peut étudier le théâtre sans y assister ! L'objectif est ainsi de le découvrir dans toute sa diversité, d'enrichir sa culture artistique, de développer ses capacités d'analyse et de former son esprit critique.

« *Où ?* »

Dans les divers théâtres de Lisbonne (principalement le théâtre *Dona Maria II, place du Rossio*, qui propose une programmation internationale avec de nombreuses pièces en français), afin de s'initier à tous les genres : classiques, contemporain, théâtre musical, etc...

« *Quand ? Comment ?* »

Le soir (ou, à titre exceptionnel, en journée sur temps scolaire). Cela signifie un engagement de la part des familles pour le transport. La programmation est donnée dès le début d'année, afin de pouvoir s'organiser et anticiper.

« *Qui paye ?* »

Le financement de l'école du spectateur, à tarif réduit dans tous les théâtres, est à la charge des familles. (Par exemple, 1 place de spectacle pour un élève de l'option au théâtre *Dona Maria II* revient à 4 euros)

« *L'option Théâtre en 2nde : qu'est-ce que c'est exactement ?* »

On s'attache à mener de front le jeu, l'acquisition d'une culture théâtrale et la fréquentation des spectacles.

1. Les heures de pratique sont assurées conjointement par un professeur de Lettres ayant une formation spécifique pour l'enseignement du théâtre, et par un comédien professionnel (notamment, lors de trois ou quatre stages se déroulant sur des week-end dont les dates sont fixées dès le début de l'année). On aborde les différents éléments de la théâtralité : l'espace (apprendre à se situer par rapport à ses partenaires), le jeu (la voix, le regard, le corps et le mouvement, l'imaginaire) et le texte (lectures, improvisations, découverte de textes et d'auteurs classiques et contemporains), la technique (rôle de la lumière, du son...). On présente au moins deux fois dans l'année des « petites formes » issues de ce travail à un public.
2. Les élèves assistent au cours de l'année à un certain nombre de spectacles qui leur permettent de découvrir des textes, des auteurs, des metteurs en scène, des comédiens, des troupes et des lieux théâtraux. Ces spectacles sont l'occasion d'un apprentissage du regard critique : on apprend à analyser les spectacles pour mieux les apprécier et dépasser le « j'aime/je n'aime pas ». Cette analyse peut aussi se faire à l'aide de supports vidéo.
3. Des cours plus théoriques permettent une approche culturelle du théâtre : histoire du théâtre en occident, évolution des esthétiques théâtrales, découverte d'auteurs et metteurs en scène majeurs...

« Quel investissement cela demande-t-il ? »

Il s'agit à la fois d'un travail personnel et d'un travail de groupe. Il faut être curieux, avoir envie de travailler en groupe, de s'ouvrir aux autres, de partager un projet commun.

En cas de présentation publique, des répétitions peuvent être programmées en dehors du temps scolaire.

Les élèves vont au théâtre plusieurs soirées dans l'année (suivant la programmation).

Des travaux écrits sont aussi demandés (notamment des analyses critiques de spectacles et la tenue d'un journal de bord).

« Faut-il en avoir déjà fait pour entrer en seconde ? »

Non. Aucun pré-requis n'est exigé, sinon votre envie d'être là.

« Qu'est-ce que cela peut apporter ? »

D'abord, c'est une option qui pourra valoriser le parcours de ceux qui envisagent des métiers artistiques ou demandant des compétences littéraires et orales en général (droit, politique, journalisme, communication, médiation culturelle, enseignement...).

C'est une option qui **entre en compte dans le contrôle continu pour l'obtention du bac.**

C'est aussi **un complément culturel dont vous éprouverez les bienfaits ailleurs**, dans d'autres cours : **français mais aussi langues, histoire et préparation au grand oral.**

Enfin le travail mené dans l'option peut permettre de prendre confiance en soi, d'être plus à l'aise dans son corps, notamment face à **la prise de parole**. Le groupe qui se constitue est en général soudé, complice et l'intégration dans le lycée peut s'en trouver facilitée.

« Et pour quelles orientations après ? »

En vue d'études artistiques et littéraires en général.

- pour des études demandant une solide culture littéraire et artistique, des compétences orales et écrites, des capacités d'analyse et d'argumentation, un sens des relations humaines et du projet collectif... (**licences en sciences humaines et prépa littéraires, journalisme, droit, sciences politiques, psychologie, communication, ressources humaines, enseignement**, etc.).

- pour des études dans le spectacle vivant (**metteur en scène, dramaturge, critique, comédien** –

en complément d'une formation au Conservatoire, scénographe – en complément d'une formation en arts plastiques, régisseur son et lumières – en complément d'une formation scientifique, médiateur culturel, etc.)

Attention : l'enseignement du théâtre au lycée ne constitue pas une préparation suffisante au métier de comédien. Elle n'est pas un « pré-conservatoire ».

« Quelles sont les qualités nécessaires ? »

Il faut ne pas avoir peur de lire ni d'écrire, ni de monter sur un plateau, ni de défendre son point de vue à l'oral ; il faut pouvoir aller aux spectacles le soir.